



PROJETS PBF – BURUNDI

PBF/BDI/A-7

Projet Appui à l'amélioration de la qualité des services publics locaux - Projet "Services publics locaux"

Le projet "**Services publics locaux**" est l'un des 18 projets PBF mis en œuvre au Burundi dans le cadre de la Consolidation de la Paix. Sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, le projet a été exécuté avec l'appui du PNUD. Le budget approuvé par le Fonds de Consolidation de la Paix pour le projet "**Services publics locaux**" s'élevait à US\$ 3,000,000. Le projet qui s'étendait sur tout le pays, a démarré en juillet 2008 et a clôturé en avril 2010 soit 21 mois de mise en œuvre.

Objectif principal:

Améliorer la qualité des services communaux et la collaboration entre acteurs locaux de manière à favoriser l'appropriation par la population de la décentralisation et l'utilisation de la commune comme instrument de réconciliation et d'harmonisation de leurs intérêts.

Pourquoi le choix d'un tel projet?

- La crise qui a frappé le Burundi a emporté des vies humaines et des biens matériels, **affectant gravement la qualité des services publics rendus aux populations**. La mise en place de l'administration à la base après les élections post conflit de 2005, s'est heurtée à une confusion de rôles et responsabilités entre les responsables des services publics nommés et élus locaux.
- Le projet *Services publics locaux* a été élaboré pour restaurer et renforcer la confiance de la population en la capacité des collectivités locales et apporter, en plus des efforts fournis par les acteurs nationaux (autorités nationales, société civile et partenaires au développement),
 - (i) des réponses locales plus appropriées aux problèmes locaux,
 - (ii) une contribution significative aux efforts de consolidation de la paix.



"La décentralisation est une voie sûre de Consolidation de la Paix et de valorisation du citoyen burundais. Investir dans le capital confiance, constitue la voie la plus sûre vers la réconciliation nationale, par la promotion d'un développement basé sur la valorisation du citoyen burundais en tant qu'acteur et premier bénéficiaire du développement à travers la participation à la décentralisation".

Mme Marceline BARARUFISE, Gouverneur de la Province Rutana.

Principales réalisations:

- Construction de 5 bureaux communaux et réhabilitation de 14 autres en vue de doter l'administration communale de locaux viables et fonctionnels afin d'en faire des cadres de rencontre et de solutions locales adaptés aux problèmes qui se posent de façon spécifique, et aussi d'offrir des services adéquats aux usagers.
- Clarification des rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation avec 6,934 acteurs de la décentralisation dont les capacités ont été renforcées dans ce domaine ;
- Appui à la dynamique de regroupement des élus locaux ;
- Publication et distribution dans toutes les communes du pays, de 14,500 exemplaires d'un recueil des textes sur la décentralisation en vue de mettre à disposition des acteurs de la commune et des services publics, un document quotidien de référence traduit en langue nationale ;
- Mise en place d'un réseau des élus locaux, des professionnels des médias, des organisations de la société civile sensibilisée sur la décentralisation. L'Associations Burundaise des Elus Locaux (ABELO) et le Réseau des Femmes Elues Locale ont été équipés en véhicules (2) et en ordinateurs (3). Les deux associations sont reconnues et évoluent vers l'auto-prise en charge ;
- Renforcement des capacités de gestion des services d'état civil de 850 participants à travers le pays, dont 17 contrôleurs provinciaux d'état civil, 129 officiers adjoints, 452 agents d'état civil et 252 membres de la société civile, pour permettre aux communes de disposer de données statistiques fiables pour la planification du développement local et la gestion du processus démocratique ;
- Dotation d'équipements informatiques en faveur des services communaux d'état civil et formation du personnel en informatique.

« L'Association Burundaise des Elus locaux (ABELO) et le Réseau des Femmes Elues Locales, n'auraient pas vu le jour sans l'appui technique et matériel du projet "Appui à l'amélioration de la qualité des Services Publics Locaux". La décentralisation des services publics est le garant de la participation citoyenne de la population à la gouvernance démocratique, fondement d'un développement socioéconomique durable. »

Alexis Nzohabonimana, Secrétaire Exécutif de l'Association Burundaise des Elus Locaux (ABELO)



Impacts et changements apportés

- Capacité et qualité d'accueil améliorée grâce aux 5 bureaux communaux construits et 14 bureaux réhabilités disposent des salles de réunion ;
- Les services d'état civil sont en cours d'amélioration par les officiers et agents de l'état civil dont les capacités ont été renforcées;
- Les acteurs de la décentralisation ont été identifiés et leurs rôles déterminés. La bonne compréhension des rôles et responsabilités a permis de créer et d'entretenir un climat de détente au sein des Conseils communaux et sur les besoins et le rôle spécifiques des femmes élues locales ;
- Les textes relatifs à la décentralisation ont été diffusés et mieux connus ;
- Les techniques d'archivage ont été sensiblement améliorées et permettent un service aux clients plus rapide ;
- Les différentes formations et les efforts de communication ont amélioré les prestations d'état civil dans certaines communes ;
- Le développement des synergies avec les autres intervenants en matière de décentralisation a permis de capitaliser les expériences des uns et des autres.